

Compte rendu du GAP La Poste du 08 mars 2019

Présents : Catherine Mezin, Jérémie Jorrand, Vincent Beillard, Martine Lamande, Mireille Banet, Agnès Carod, Lucette Legrand, Maryse Baesberg, Agnès Hatton

L'équipe municipale a rencontré les dirigeants de la Poste.

Les principales informations qu'ils nous ont communiquées :

- les activités de courrier et de banque sont séparées, tant au niveau budgétaire que direction. La partie banque est déficitaire.
- Le volume de courrier baisse chaque année et il va pratiquement complètement disparaître.
- Pour le moment, à priori, pas de projet concernant le service du tri.
- La partie banque à Saillans est déficitaire, l'activité n'est pas assez importante ; le résultat de notre enquête n'a pas semblé les convaincre du contraire.
- Les fermetures exceptionnelles ont diminué nettement en 2018.
- Si la commune accepte de mettre en place la formule « agence postale communale », il est proposé une aide financière majorée pour les investissements nécessaires et un mi-temps d'agent sera financé pendant 10 ans par la Poste.

L'équipe municipale a rappelé

- la fréquentation importante,
- l'utilisation des services postaux par de nombreux habitants des villages environnants,
- l'utilisation des services par les entreprises et commerces,
- les clients de la banque sont de tous âges, dont beaucoup de trentenaires,
- si les services bancaires disparaissent de Saillans, il y a de grands risques que la banque postale perde ses clients,
- Le service public de la poste est essentiel dans notre village.

Vincent Beillard est en contact avec Jean Serret qui est chargé de renégocier l'accord entre la poste et les Maires ruraux afin de permettre un maintien des services postaux.

D'autre part, la Poste ne peut fermer son agence sans l'accord de la Mairie.

En conclusion:

Si la commune opte pour une agence postale communale, elle obtient le financement d'un mi-temps pour 10 ans mais elle a la charge du salarié, des locaux, et tous les services ne seront pas rendus.

Si la commune refuse ce partenariat, les horaires d'ouverture de la poste seront réduits, probablement autour d'un mi-temps et tous les services actuels seront maintenus. La poste reste locataire des locaux et le personnel dépend de la poste.

Il est décidé

- de privilégier le maintien des services par la Poste, même si les heures d'ouverture diminuent. Pas de perte de services et pas de coût supplémentaires pour la commune.
- d'organiser des mouvements de résistance, de faire des actions déconcertantes avec l'appui des médias locaux, journaux, radios (France Bleue...) et pourquoi pas FR3.

Idées d'actions proposées :

- Thème du Carnaval sur la Poste
- Occupation des locaux par des élus et des habitants sur 1 ou 2 nuits
- Organiser une buvette devant la Poste, durant les heures d'ouverture et servir du sirop de citron
- Fabriquer une banderole demandant le maintien de la Poste
- Faire faire des dessins aux enfants et en faire une banderole à mettre sur le bâtiment
- Faire des tracts pour les distribuer
- Demander aux autres communes de faire un appel ou une déclaration pour le maintien des services postaux
- Demander aux entreprises de faire des courriers
- Organiser une conférence de presse.

Si vous avez d'autres idées d'actions, merci de nous les faire parvenir.

Si vous voulez rejoindre le GAP La Poste, n'hésitez pas.